



LE MALAISE DE L'ARMÉE

Crise morale, crise de commandement

PAR LE GÉNÉRAL DE MONSABERT

Qu'une maladie interne soit en train de ravager l'armée française, nul n'en doute après les cris d'alarme qui se sont fait entendre à propos de la lente dégradation de notre appareil de défense nationale.

Les raisons profondes de ce malaise? Les moyens d'y remédier? Nous avons demandé à l'un des plus valeureux parmi les chefs qui ont contribué à la libération du pays de bien vouloir en entretenir les lecteurs et les amis de France-Illustration.

On sait de quels dons ardents de chef a fait preuve le général de Monsabert au long d'une admirable carrière. Durant la Grande Guerre déjà, il avait été de tous les coups durs jusqu'aux grandes offensives libératoires, d'où il sortit commandant, avec la Légion d'honneur, la Croix de guerre, cinq palmes et deux étoiles, la Military Cross, etc. Professeur d'infan-

terie à l'École de guerre, après le Maroc, où sa participation à la capture d'Abd el-Krim lui valut la rosette, la guerre de 1939 le trouve en Afrique du Nord à la tête d'une brigade d'infanterie. Au débarquement des Alliés, il commande le corps franc d'Afrique, qu'il conduit à l'offensive en Tunisie, puis c'est la campagne d'Italie, où la division ouvre la marche aux Alliés et les couvre dans les batailles les plus dures.

Lors du débarquement en Provence, sa 3^e D. I. A. prend Toulon et Marseille. Général de corps d'armée, il libère la Bourgogne, assure la défense de Strasbourg de nouveau menacé, passe le Rhin et entre à Stuttgart pour recevoir le commandement suprême des troupes d'occupation. Compagnon de la Libération, grand-croix de la Légion d'honneur, il est délogé des cadres en septembre 1946 après avoir reçu la Médaille militaire.

Depuis lors, le général de Monsabert n'a cessé de préconiser la renaissance d'une armée dont les magnifiques ressources de foi et d'exaltation patriotiques n'attendent pour être mises en valeur qu'une doctrine, un statut et une direction.

DEPUIS la fin de la dernière guerre monte comme un long murmure du sein de la « grande muette » l'écho de sa blessure morale. Seul corps de l'Etat atteint dans de si grandes proportions par les compressions budgétaires, l'armée s'est sentie abandonnée. Alors qu'elle venait de ramener de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne ses drapeaux vainqueurs, personne ne s'est levé pour la défendre. Cachant son corps meurtri, elle a souffert dans sa dignité séculaire. Sur ce fond de tableau l'affaire dite — à tort — « des généraux » vient d'étaler sur la place publique le problème de son honneur. Mais s'il importe de connaître la vérité au sujet des hommes et de la sanctionner, il est plus nécessaire encore de savoir d'où vient le mal.

S'agit-il d'une gangrène intérieure ? C'est un soupçon qu'on n'a pas le droit de laisser répandre. Les cadres de carrière, dans leur immense majorité, portent à l'extrémité du monde le gage de la permanence de la valeur et l'esprit de sacrifice d'une armée qu'il faut garantir à la fois contre la calomnie et l'abandon. Si un mal certain tend à la décourager, si des fautes ont été commises, c'est la conséquence d'une situation créée, sinon voulue, par le jeu des combinaisons politiques.

La crise morale de l'armée résulte de la précarité de sa constitution. Faute d'avoir mis sur pied — depuis cinq ans ! — une loi d'organisation de l'armée que les circonstances intérieures et extérieures rendent impérieuse, on la laisse dépérir d'une décalcification générale.

Ce dont l'armée souffre par-dessus tout, c'est d'une crise de commandement et d'une crise d'effectifs.

Notre armée est une armée sans tête.

Comme le bateau désemparé dans la tempête est — faute de gouvernail — irrésistiblement jeté contre le récif ou dressé à la côte, l'armée sans chef suprême est abandonnée aux courants de l'ambition et aux vents de la politique.

L'organisation du commandement n'a jamais été faite depuis la guerre. On s'est imaginé que les cabinets ministériels, variant au gré de la politique, pourraient se substituer à la hiérarchie organique et permanente. On a supprimé le poste de chef d'état-major général de la Défense nationale et l'inspection de l'armée sans les remplacer par rien.

Alors que la guerre ne se conçoit plus sans une combinaison étroite des trois armées de terre, de mer et de l'air, on s'en est remis à un conseil de trois chefs d'état-major généraux d'armée, dépourvus d'ailleurs d'une autorité suffisante. Pour jouer une subtile partie de balance, on a divisé au lieu d'unifier. On a remplacé une direction militaire par une direction politique, ouvrant ainsi aux ambitions une voie interdite aux membres d'un corps qui doit rester la chose de la nation tout entière dans la poursuite d'un idéal jalousement préservé des fluctuations de l'opinion.

En créant l'indiscipline et en répandant le venin de la politique dans l'armée on a fait prospérer des chapelles rivales là où il devait y avoir communion de fidèles.

La façon dont a été conduit l'avancement dans tous les grades est à ce sujet révélatrice, car il s'est fait au gré des influences partisans. Jadis, pour tous les échelons, le tableau d'avancement était établi par un jury militaire : l'inspecteur d'arme, le directeur d'arme, le chef de cabinet militaire du ministre. Ce jury examinait en conscience les candidatures, qu'il classait d'après des règles légales. Le ministre y changeait peu de chose, et encore le « fait du prince » ne manquait-il pas de soulever un tollé général. Que dire aujourd'hui où rien ne vient garantir la primauté de la compétence et de l'autorité ?

Indiscipline, tentation de chercher des appuis en dehors des chefs hiérarchiques, ces juges naturels de la valeur et de la dignité, voilà ce que l'on impose à un corps qui vivait jadis d'honneur et d'obéissance...

Ce qu'il lui faut : un chef indiscuté...

Ce qu'il faut avant tout à l'armée, c'est un chef indiscuté à la tête d'une hiérarchie pyramidale qui ne permette aucune « échappatoire », aucune dissidence à cette filiation rigoureuse.

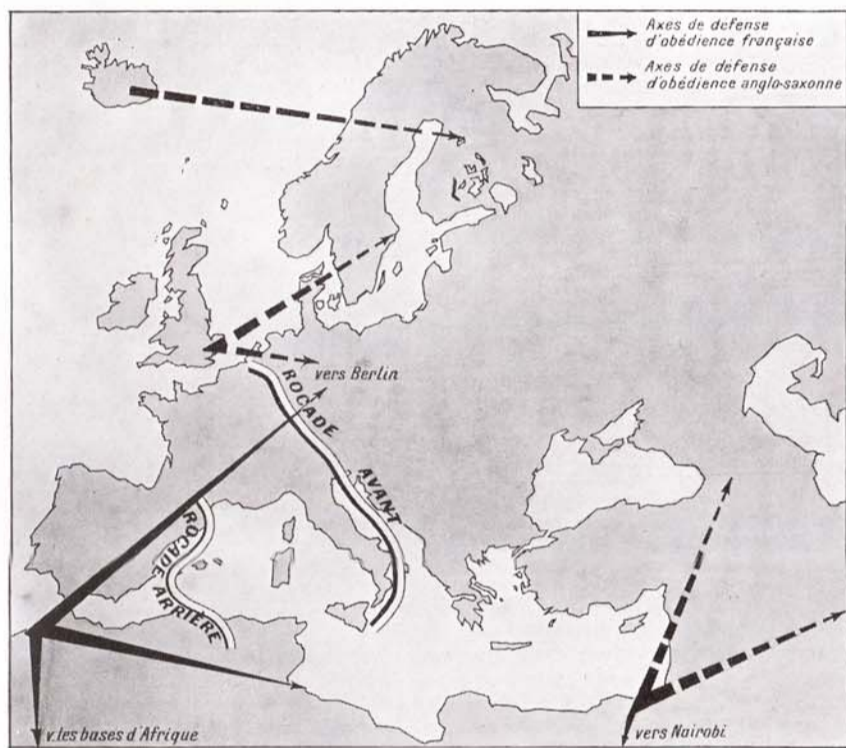
Si haut et si lointain que soit ce chef, si grandes et si vastes que soient ses attributions, il faut cependant que tout dépende de lui. Un élément, en effet, domine tout, même la tactique, même la stratégie : c'est la mystique nécessaire à l'âme militaire. Nos armées d'autrefois étaient animées d'un moral unanime. Cette tradition est à reprendre. Il faut créer pour l'ensemble une optique générale au lieu de maintenir et d'exacerber des optiques particulières. Nous souffrons dans ce domaine des conséquences de la défaite et des moda-

lités de la libération vues sous les angles les plus différents. Nous traînons parfois comme un poids mort des irrégularités que les circonstances avaient rendues obligatoires et qui s'étaient momentanément révélées bienfaisantes car elles correspondaient à des œuvres méritoires. Mais il faut à tout prix rentrer dans la norme, maintenant que l'avenir seul compte. Il y a là une grande œuvre humaine à accomplir. Il ne s'agit plus de discuter des origines et des appartenances, mais d'en revenir aux règles qui, par le jeu des seules valeurs comparées, permettent d'établir dans le présent et de préparer pour le futur les élites valables.

Pour une telle œuvre il faut un homme qui fasse l'unanimité et qui jouisse de la confiance des cadres inférieurs. L'approbation d'une équipe politique ne suffit pas pour ce choix. Un tel chef doit avoir fait ses preuves à la guerre et montré sa capacité de guide dans la paix. Les inférieurs, du reste, se trompent rarement dans le jugement qu'ils portent sur ceux qui doivent les conduire aux heures troubles et douloureuses. Il leur faut quelqu'un à aimer à l'heure des épreuves et des sacrifices.

... et un retour à la discipline absolue.

Il était fatal qu'au sortir d'une époque où la patrie commandait plus haut que les hommes le principe même de la discipline ait été porté devant la critique philosophique. Mais aujourd'hui encore il n'est pas un jeune aspirant qui n'en discute la valeur. On transpose ainsi des situations révolutionnaires pour en tirer des règles générales, comme si les mêmes conditions devaient couramment se reproduire !



Les chefs doivent connaître les situations dans lesquelles la troupe combat ; la troupe doit alors au chef l'obéissance la plus aveugle jusqu'au sacrifice total. Mais cela ne se fait pas sans amour !

Cette unité d'âme et de doctrine ne saurait tolérer de dissidence. Au moment où la guerre froide bat son plein, on doit mettre au rang de la trahison tout ce qui tend à ruiner la couverture spirituelle de nos forces, tout ce qui risque d'amoindrir la valeur combative de nos unités. Il n'y a plus place, non seulement dans l'armée active, mais même dans celle de réserve, pour ceux qui resteraient attachés à une appartenance politique destructrice et, à plus forte raison, pour ceux qui militent en faveur des ennemis de notre civilisation. Il ne suffit pas de dire que l'on coiffe de tels dangers, il faut, à leur égard, opérer chirurgicalement, par amputation des membres gangrenés. C'est une question de vie ou de mort en matière de défense nationale.

L'armée souffre d'un scepticisme muet, que seule une volonté puissante et une âme indiscutée peuvent réduire en animant le corps militaire du grand souffle de l'idéal traditionnel et en lui assurant la sécurité de l'avenir. On a un peu trop joué d'une « armée nouvelle » qu'on n'a jamais définie ! Par contre on a pris sans arrêt des mesures rompant tout contact et enlevant toute garantie à des situations péniblement acquises. Il suffit d'une étincelle pour ranimer la flamme des aïeux, mais, pour l'amour du pays ! ne laissons pas passer la dernière chance d'une veine jusqu'ici inépuisable de lumière et de rayonnement. Le corps est toujours bon ; l'esprit général est sain, la soif de dévouement veille encore aux limites de l'Union française. Si des individus peuvent périr de leurs vices, l'armée ne meurt que d'abandon.

Pour les trois armes, unité de doctrine.

Le chef unique s'impose également dans le domaine tactique et stratégique, au-dessus des trois armées de terre, de mer et de l'air.

Au nom de l'élargissement, de la variété et de la technicité des problèmes on a été porté à spécialiser à outrance. Or l'évolution de la tactique nécessite de plus en plus une étroite combinaison de tous les éléments à des échelons qui se révèlent de plus en plus bas. Il importe donc de créer une unité de doctrine valable pour l'ensemble des armées. C'est la condamnation du Conseil

des chefs d'états-majors généraux d'armée : les discussions n'ont jamais engendré la discipline intellectuelle, il faut un chef pour l'imposer. Matérialisons notre pensée par l'exemple : un officier supérieur doit savoir combiner l'action des trois armes dans l'armée de terre ; un général de division doit utiliser l'aviation d'appui au même titre que ses groupements terrestres ; les généraux d'armée doivent être susceptibles de commander aux trois éléments. A partir d'un certain grade il n'y a plus d'appartenance d'origine. Le chef unique doit pouvoir choisir ses collaborateurs sur l'ensemble. C'est à cette condition seulement qu'il pourra maintenir du haut en bas de l'échelle l'unité de doctrine.

Une telle autorité ne peut être détenue que par le chef d'état-major général de la défense nationale au titre des Forces armées.

Chargé de la stratégie générale, il doit disposer d'un haut état-major opérationnel interarmées, dont les attributions doivent aller aussi loin que l'exige la mise en œuvre de cette stratégie. C'est ainsi que la répartition du contingent entre chacune des armées, des armes et même entre chacune des Forces nationales ressort de sa compétence comme l'organisation des réserves et les données générales de la mobilisation du pays.

Responsable de la santé de l'armée devant la nation, de l'adaptation de ses forces aux tâches qui peuvent leur incomber pour assurer la sécurité du pays, ce chef, adjoint au président du Conseil, doit pouvoir parler haut et ferme au nom de tous et mettre dans la balance, lors des décisions gouvernementales, son autorité et sa personne.

De ce sommet de la hiérarchie dépendent tous les échelons de commandement. Le chef suprême doit être le vice-président du comité militaire permanent, qui réunit les commandants de théâtres d'opérations, les chefs d'état-major généraux des armées, le commandant de la défense intérieure du territoire et le chef de la défense aérienne. Il constitue le véritable conseil supérieur des Forces armées, qui reste encore à créer alors que l'on s'attarde dans des formules surannées auxquelles on ne donne même plus leur valeur propre.

Cette formule situe à leur place normale les chefs d'état-major généraux d'armée, qui sont les administrateurs et les instructeurs de leur armée propre. Travaillant en liaison étroite avec le ministre des Armées ou le secrétaire d'Etat à la réalisation du plan arrêté, ils doivent être en même temps inspecteur général de leur armée en ayant comme adjoint auprès du ministre le chef d'état-major de cette armée. Ce rôle délicat réclame, est-il besoin de le souligner, une indépendance absolue à l'égard de la politique et une conscience hors de tout soupçon. Dans un tel cadre devrait être assurée la sécurité dans l'avancement, qui est le gage d'une armée indépendante de tout ce qui n'est pas le bien du service. L'inspecteur général doit avoir auprès de lui le chef du personnel et les inspecteurs d'armes, qui constituent avec le chef de cabinet militaire du ministre le jury chargé du choix jusqu'au grade à partir duquel la connaissance des autres armées est indispensable. Passé cet échelon, c'est au chef d'état-major général des Forces armées que revient évidemment la mission de soumettre au gouvernement les nominations pour les hauts grades.

Tout cet avancement doit être tenu dans des limites légales garantissant valeur morale et militaire. Il est inadmissible que dans les circonstances où nous sommes le temps minimum de commandement ne soit pas exigé dans chaque grade et que l'épreuve du feu, encore si proche, ne soit pas considérée comme la garantie suprême...

Remarquons en passant combien la fusion des armes aux plus bas échelons, la combinaison des armées à partir de celui de général, le caractère de plus en plus scientifique de la guerre imposent le recrutement d'une élite dont la formation s'oppose à la notion d'égalisation par le bas et qui ne peut plus s'embarasser de titres à la reconnaissance nationale, relevant d'autres récompenses. La compétence est, sur le champ de bataille, sanctionnée par le sang répandu autant que par le succès. La vie même de la nation en dépend. C'est donc à la base qu'il faut prendre le problème. Or la désaffection des élites pour le métier militaire est chose grave, un gouvernement qui n'y prendrait pas garde commettrait un crime contre le pays.

Revisons la notion de l'armée de réserve

Il est un domaine où l'autorité du chef d'état-major général de la Défense nationale doit également s'exercer, c'est celui de la défense intérieure du territoire, car elle fait partie de la couverture stratégique et tactique qui s'entend maintenant dans toutes les dimensions et sur toute la surface du pays et de l'Union française. Elle doit se combiner avec la défense aérienne, qui n'en est qu'un des éléments.

Mais elle fait partie également de la couverture morale indispensable à la mise en œuvre de toutes les forces nationales de combat, de ravitaillement et de vie. Elle associe ainsi dans une même mission les autorités régionales civiles et militaires. L'intérieur est toujours — et dès le temps de paix — une zone d'opérations, en attendant de devenir un théâtre.

Une telle organisation réclame un chef et des troupes. Celles-ci doivent exister, sur un pied différent sans doute, mais au même titre que le corps de bataille, pour la couverture aux frontières. Elles doivent littéralement tenir et couvrir le pays. Toute la notion de l'armée de réserve doit être révisée sous cet angle. C'est un point sur lequel l'étude de l'armée suisse devrait ouvrir des horizons nouveaux.

Tout le système de sécurité nationale doit être adapté à cette organisation ayant à sa tête un chef membre du comité militaire permanent et relevant de l'autorité directe du chef d'état-major général de la Défense nationale. L'entente de ce dernier et du haut commissaire à la Défense nationale, qui devrait être chargé de la coordination des Forces nationales autres que les Forces armées, réalisera la parfaite harmonie de l'ensemble.

Dans le domaine de la stratégie internationale, l'absence de chef unique français a abouti à une véritable catastrophe. Faute d'une autorité supérieure compétente, tout le monde s'est cru habilité à traiter de pareilles questions. Cette stratégie de Café du Commerce est une faute que nous payons lourdement. On en est encore au stade de conseils interalliés, où nous faisons figure de parents pauvres. Nul ne peut nier pourtant la place que nous occupons dans la géographie occidentale. Loin d'attendre une solution de l'extérieur,

nous devons apporter la nôtre, et la formule interalliée se serait modelée obligatoirement sur la formule française.

En cela comme dans diverses questions du même ordre nous avons paru ne pas vouloir assurer notre propre défense. Comment s'étonner que l'on parle en notre absence de discussions touchant l'Europe ? Ne sommes-nous pas les propres destructeurs de notre prestige ?

La géographie nous impose de rigoureux devoirs.

Il suffit cependant de considérer une mappemonde à la verticale de la France pour apercevoir ce que représente l'Europe occidentale au regard des moyens actuels de combat. Ce qui frappe d'abord c'est sa petitesse. Demain Casablanca serait bombardé, en même temps que Paris et que Londres. L'Afrique du Nord est le prolongement nécessaire de notre continent, l'Eurafrique forme un tout et la Méditerranée n'est plus qu'un lac intérieur. La dernière guerre l'a déjà amplement démontré ; une autre le vérifierait bien davantage encore. La véritable limite vers le sud c'est le Sahara. Ce qui retient dès lors l'attention dans cette zone d'opérations, limitée à l'ouest par l'Atlantique, c'est la place de la France dans la convergence des efforts que marquent les deux axes Berlin-Casablanca et Gabès-Casablanca. Elle tient les deux montants de cet éventail stratégique dont la poignée est au Maroc.

Le commandant suprême de ce théâtre ne peut donc être que français. Le jeu de nos réserves en dépend, en même temps que celui de nos approvisionnements, articulés sur des bases qui vont jusqu'au Congo.

Entre les deux branches de l'éventail la nature a dessiné courtines et rocares jalonnées de réduits naturels. Courtine de l'Elbe ou du Rhin à la péninsule italienne en passant par le réduit alpin, rocade de manœuvre par l'Espagne. On a dit d'autre part le rôle considérable que jouerait obligatoirement ce dernier pays et les possibilités qu'il offre comme bases.

Comment ne pas voir que toute la défense de l'Europe est antée sur cette fourche maîtresse. Les autres pays occidentaux y accrochent leurs rameaux : glacis pré-rhénan d'Allemagne, château fort suisse avec ses avancées autrichiennes, rocade italienne couverte par la Grèce, rocade arrière espagnole. Qui prendra la tête de cette défense, sinon la France ?

Au contraire, de chaque côté de l'éventail, la nature a placé des axes de défense divergents qui sont d'obédience anglo-saxonne : c'est par la Scandinavie et les Pays-Bas la couverture de l'Angleterre et l'avancée de l'Arctique ; c'est du golfe Persique et du Caucase par l'Égypte le chemin du Nil et de l'Afrique du Sud.

Dans cette action générale nous sommes partout au centre et les Britanniques, aux ailes. Les zones de liaison de ces différents domaines stratégiques sont, d'une part la Belgique et de l'autre, la Libye.

Placés autour du *mare nostrum* de notre foi, nous paraissions les défenseurs naturels de la civilisation qui est née sur ses bords et qu'il s'agit de défendre devant les grandes invasions.

C'est un poste d'honneur qu'on ne refuse pas, mais que l'on exige ! En tout cas tel est le plan que nous aurions dû porter lors des discussions internationales avec un commandement français déjà réalisé dans ce sens.

Les impératifs stratégiques commandent.

C'est le lieu de remarquer que les liens étroits de la stratégie militaire et de la conduite de la guerre conditionnent notre diplomatie. La véritable politique est une.

Les considérations qui précèdent entraînent des conséquences profondes. Elles illustrent la piètre situation qui a été la nôtre dans la discussion du pacte de l'Atlantique, non pas du fait de nos amis et alliés, mais du fait de nos faiblesses. En regard de l'examen géographique on a parlé de l'Algérie comme si elle était une île et on a jeté un voile pudique sur nos protectorats du Maroc ou de Tunisie, comme si on nous les disputait ou comme si nous avions des craintes pour leur évolution. Or le Maroc et la Tunisie sont à l'heure actuelle aussi nécessaires à notre défense que le couloir rhénan. Et la France est d'ailleurs indispensable à ces pays pour en assurer la défense. C'est un point sur lequel nous ne saurions tolérer aucune intrusion étrangère, qu'elle soit animée par un faux humanitarisme ou par on ne sait quelle doctrine puritaine.

Si l'Afrique du Nord avait été une terre à mandats — telle que nos amis Américains ont pu l'imaginer à en croire les mémoires d'Eisenhower ou d'Eliott Roosevelt — le débarquement du 8 novembre aurait pu tourner à la catastrophe et la victoire attendre de longs mois. Elle s'est révélée à l'épreuve comme une admirable œuvre française, dont l'armée d'Afrique est l'image solide et profonde ! La sécurité de l'Amérique et de l'Angleterre leur commande de respecter et de faire respecter par leurs ressortissants l'autorité de la France dans les territoires indispensables à la défense de l'Eurafrique.

De l'armée à la diplomatie on peut mesurer ce que nous avons compromis par l'abandon de notre force militaire. Il n'est sans doute pas trop tard pour y remédier, mais il convient de faire vite.

Crise d'autorité, crise de prestige, voilà le mal profond et initial de notre armée. L'autre, qui en procède, est celui de l'effondrement de nos effectifs, sans lesquels il n'est pas d'instruction de la nation possible et de l'attente d'un armement sans lequel il n'est pas de forces suffisantes.

Qu'il y ait eu des défaillances individuelles, on le conçoit sans peine. L'immense majorité attend, angoissée dans la pureté de sa souffrance, la renaissance nécessaire dans la plus vieille armée de France — celle de tous les temps de sa gloire.

Général DE MONSABERT.

(A suivre.)